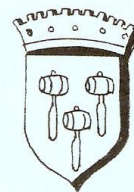
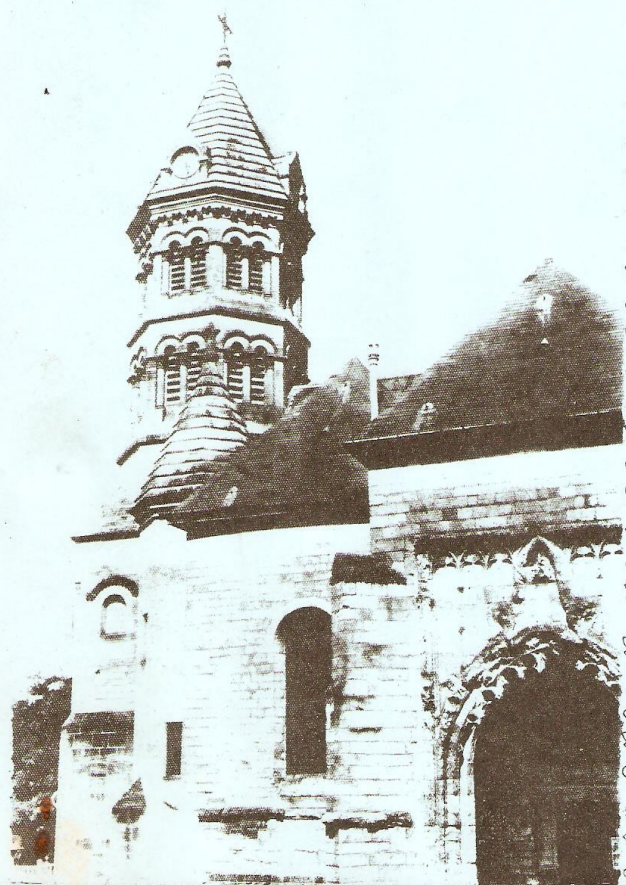


NOTRE



VILLAGE



BULLETIN

MUNICIPAL

D'INFORMATIONS

ET DE LIAISON

DE LA COMMUNE

DE

MONCHY - LAGACHE

N° 33 - JANVIER 1983

EDITORIAL DE NOTRE VILLAGE

Au seuil de cette nouvelle année "Notre village" se fait l'interprète de votre Conseil Municipal pour présenter à tous les habitants de Monchy les vœux de bonheur et de santé qu'il formule à leur intention, en y ajoutant des vœux pour un village toujours plus vivant et plus accueillant.

Certains signes démontrent que grâce à l'environnement (proximité de l'usine Bonduelle, structure commerciale et artisanale encore bien vivante, agrément de notre vallée etc...), notre village est encore privilégié en comparaison de bien d'autres.

Le dernier recensement donne un chiffre de population de 810 habitants contre 752 auparavant et 628 au plus bas après 1918 (mais 1000 vers 1900...).

Un test favorable également la fréquentation scolaire reste stable alors qu'elle baisse très souvent ailleurs ce qui prouve un pourcentage de population relativement jeune.

Enfin les constructions s'y implantent à un rythme régulier, sans grands "Ensembles" qui risqueraient de bouleverser nos structures et nos charges.

A l'heure du bilan, puisque le Conseil Municipal sera à renouveler en Mars, votre Conseil pense avoir essayé de profiter au mieux de ces conditions favorables.

Le foyer rural est devenu le centre d'animation indispensable du village. A l'Eglise a été installée l'électrification des cloches et de l'horloge.

Les routes, bordurages et assainissement améliorés progressivement en tenant compte des priorités (la plus récente étant l'amélioration de l'écoulement des eaux des marais qui nous l'espérons évitera les inondations de 1982). Dans le sens de l'amélioration du cadre de vie, l'aménagement de l'espace vert à côté de l'Omignon a aussi résolu un problème humain de logement insalubre.

Ce problème de logements, souvent prioritaire pour les familles, a été résolu dans le village par de petits lotissements, en accession à la propriété, à des prix défiant toute concurrence - chacun devra le reconnaître - permettant aux candidats à modestes ressources, de faire construire sa maison.

Enfin le problème scolaire, grâce au regroupement pédagogique avec les Communes de Tertry et Devise, a évolué de façon considérable depuis une dizaine d'années.

Transport des enfants des 4 hameaux de Monchy représentant 1/3 des effectifs scolaires résolu par le mini-car.

Modernisation de la maternelle et des sanitaires.

Mise sur pieds d'une infrastructure d'encadrement très lourde mais rendue obligatoire pour la Sécurité de nos enfants.

Il y a certainement encore beaucoup à faire, l'essentiel pour ceux qui auront à continuer cette tâche sera de croire en leurs responsabilités et d'aimer notre village.

P.S. Une réunion publique d'informations sur les élections est prévue en Mairie le jeudi 17 Février à 20H30.

Le Conseil municipal sortant y présentera le bilan de son mandat.

Les candidats aux prochaines élections pourront se présenter et motiver leur candidature.

Le public pourra s'exprimer et poser des questions concernant les élections et la vie municipale.

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL.-

- 22 JUILLET 1982 -

Démission et remplacement de Monsieur MAZIER, Secrétaire de Mairie.

Après 24 années de dévouement au service de la Commune, Monsieur MAZIER prendra sa retraite fin Août. Monsieur MAZIER gardera cependant, pour le moment, les Syndicats (scolaire, d'eau, Omignon et Association Foncière). Monsieur le Maire prendra des contacts pour son remplacement et lors d'une autre réunion en informera le Conseil.

Arbre de Noël.

Le spectacle de l'Arbre de Noël aura lieu le dimanche 19 Décembre à 16 heures au Foyer rural, suivi à 17h30 par la prestation de Monsieur "Agalito", prestidigitateur.

Busage du chemin Jeu de Paume.

Suite à une demande des habitants de ce quartier, Monsieur le Maire, avec avis du Conseil Municipal, va demander un devis à la S. CREG pour un éventuel busage de ce fossé.

Décharge.

Grâce à une subvention de 75% de l'Etat, pour l'aménagement des décharges, la décharge route de Douvieux va être réaménagée et un arrêté fixera ses jours et heures d'ouverture après les travaux.

Inondations dans la vallée de l'Omignon.

Des travaux y seront réalisés cet été.

- 30 SEPTEMBRE 1982 -

Vente des peupliers.

Suite à une visite du groupement de Gestion forestière, il s'avère qu'il y a 2 lots à vendre :

- Plateau côté Tertry - 129 peupliers, 161m³ 800, prix retrait proposé : 27.650,00 Frs.
- Marais Montécourt - 1036 arbres, 892 m³, prix retrait proposé 113.756,00 Frs (car beaucoup d'arbres cassés, morts sur pied).

Vente en Novembre.

Plafond du Foyer Rural.

Suite aux défauts de ce plafond, il a été décidé de changer les panneaux endommagés suite à un devis. L'organisme SIMPLIFOR va effectuer ces travaux.

Travaux sur routes de la commune.

Devis est proposé au Conseil Municipal pour la remise en état de la route de Douvieux à Flez. Les nids de poules du village vont être bouchés après inventaire des services de l'Equipement qui fera une étude des travaux à faire dans la rue Basse.

Carte communale.

L'élaboration de cette carte simplifiée remplaçant le Plan d'Occupation des Sols (fort coûteux) va être demandée à l'Equipement.

- 18 NOVEMBRE 1982 -

BUDGETS DE LA COMMUNE

Compte administratif 1981.

- Recettes de fonctionnement	:	1.262.980,73 Frs
- Dépenses de fonctionnement	:	725.955,69 Frs
- Recettes d'investissement	:	672.344,59 Frs
- Dépenses d'investissement	:	251.172,83 Frs

excédent de recettes :

.	537.025,04 Frs en fonctionnement et
.	421.171,76 Frs en investissement

Budget supplémentaire 1982.

Subvention de 5.000 Frs supplémentaire au Bureau d'Aide Sociale pour couvrir les frais dûs à la distribution de charbon.

Projet de lotissement.

Suite à une entrevue avec Monsieur BOUQUET du Comité Inter-professionnel du Logement de St-Quentin, qui souhaiterait pouvoir construire des logements dont une partie serait en accès à la propriété et l'autre en location; sur un terrain appartenant à la CNSR face à l'ancienne Râperie, les membres du Conseil sont invités à aller avec Monsieur le Maire visiter un lotissement-témoin à Grugy et à s'informer sur les projets de cette société.

Téléphone du Foyer Rural.

Ce poste va être supprimé car abonnement coûteux et inutile.

- 23 DECEMBRE 1982 -

Vente des peupliers.

Suite à la vente du 23 Novembre 1982, il s'avère qu'un seul lot se soit vendu : celui des 129 arbres vendu 28.150,00 Frs à Monsieur DELATTRE de Jumel. Le 2ème lot est en pourparlers, le prix de retrait n'ayant pas été atteint mais le Conseil Municipal souhaitant le voir réaliser si accord possible, vu l'état de ce lot.

Attractions de la fête de Monchy 1983.

La Commune va demander la participation de la fanfare de Vermand pour le Dimanche 26 Juin après-midi et l'orchestre Zede pour animer le bal du samedi soir.

Suite à la visite au C.I.L. de St-Quentin pour le projet de lotissement envisagé par la C.N.S.R. sur l'ancien terrain de la Râperie, les membres du Conseil municipal et en particulier ceux qui ont fait le déplacement de St-Quentin et Grugy, sont très réticents étant donné la densité de logements prévus et la conception du logisement essentiellement en logements locatifs.

La nouvelle direction de la C.N.S.R. étudierait d'ailleurs également d'autres solutions. Affaire à suivre.

D'autres questions diverses furent étudiées entre autres :

- . Projet d'une proposition de réinstallation d'un paratonnerre sur le clocher de l'Eglise, vu son coût excessif. affaire à revoir.
- . Achat d'un photo-copieur pour remplacer le modèle ancien qui donnait de médiocres photo-copies et était insuffisamment performant vu une demande croissante.
- . Achat par le SIVOM de Ham d'un chasse-neige basé à Monchy pour dégager les routes du village et des environs. Monsieur CARBONNAUX de Douvieux a accepté de prévoir le montage de l'étrave (facilement amovible) sur un de ses tracteurs.
- . Projet par le SIVOM de Ham d'un ramassage trimestriel pour les matières inertes encombrantes (vieux appareils ménagers, tous instruments ou matériels ne pouvant être ramassés avec les ordures ménagères). Un avis ultérieur paraîtra.
- . Explication au Conseil Municipal d'un changement de présentation pour Monchy des impôts locaux payés en 1982 (taxe d'habitation et taxe foncière).

En effet, les contribuables locaux ont pu constater qu'il n'y avait plus d'impositions pour les Syndicats (SIVOM de Ham et Péronne). Elles ont été intégrées dans le budget communal et dans les cotisations communales. Rien ne change au total pour le contribuable mais cet artifice permet de gonfler ce budget communal et d'obtenir du département une dotation globale de fonctionnement plus importante parce que accordée en fonction de "l'effort fiscal" de la Commune.

Les tarifs du FOYER RURAL en ce qui concerne la Location
de la salle sont les suivants pour 1983:

	<u>Monchy - Lagache</u>	<u>Extérieur</u>
<u>VIN D'HONNEUR:</u>		
sans chauffage	200.00	400.00
avec chauffage	450.00	650.00
<u>MARIAGE - BAL:</u>		
sans chauffage	500.00	750.00
avec chauffage	750.00	1000.00
<u>COMMUNION ou RECEPTION (groupes)</u>		
sans chauffage	350.00	600.00
avec chauffage	600.00	850.00
<u>SOCIETES:</u>		
sans chauffage	150.00	
avec chauffage	400.00	/

LE LENDEMAIN : DEMI TARIF.

NETTOYAGE PAR LA COMMUNE DE LA SALLE: 240.00

LOCATION DE VAISSELLE:

par personne/	3.00	4.50
<u>CHAISES:</u>	2.00	2.50
<u>TABLES:</u>	6.00	7.00

VAISSELLE "CASSEE OU PERDUE"

Assiettes: 7.00	Cuillers: 4.00
Assiettes à dessert: 6.00	Couteaux: 6.00
Verres à apéritif: 4.00	Cuillers à café: 4.00
Verres à liqueur: 3.00	Tasses: 8.00
Verres "ballon": 5.00	Coupes: 6.00
Fourchettes: 4.00	

LE 18 SEPTEMBRE - Les Conseillers municipaux et tous les responsables locaux ainsi que la population étaient conviés à une réception offerte au Foyer rural à Monsieur et Madame MAZIER pour le départ en retraite de Monsieur MAZIER. Apprécié de tous pour son dévouement, sa servabilité, sa ponctualité et sa compétence pendant 24 ans, qualités qui furent soulignées par Monsieur le Maire dans son allocution, Monsieur MAZIER reçut un cadeau de la Municipalité (une auto-radio) en remerciement de ses longues années de service comme Secrétaire de Mairie de la Commune. Merci Monsieur MAZIER.

Lors de l'Arbre de Noël de la Commune le 19 Décembre, les enfants rassemblés au Foyer rural (215 enfants de moins de 14 ans ont reçu jouets ou cadeaux) ont eu la surprise de voir le Père Noël arriver en hélicoptère. Ceci grâce à l'obligeance de Monsieur DOLECKI, pilote, habitant sur notre Commune (à côté des bâtiments de l'Aéro-Club) et dont le fils est écolier à la maternelle de Monchy. Qu'il soit de nouveau vivement remercié de son initiative.

SECRETARIAT DE MAIRIE.

A la suite des annonces et des recherches entreprises pour le remplacement de Monsieur MAZIER plusieurs candidatures de Monchy et d'ailleurs se sont manifestées.

Des critères impératifs en particulier ceux du diplôme de Secrétaire de Mairie ou du Bac, et d'autres conditions que le Conseil avait aussi jugé nécessaires nous ont fait porter notre choix sur Mademoiselle ELOIRE de Péronne qui a pris ses fonctions le 1er Septembre.

Il semble que, tant au point de vue, capacités, ponctualité dans le travail administratif et accueil, vos édiles et tous les administrés peuvent apprécier que la succession de Monsieur MAZIER, pourtant difficile, s'est effectuée sans problèmes.

Rappel ci-dessous des nouveaux horaires de la Mairie :

- tous les matins y compris le samedi	de 9H1	à 12H
Lundi, Jeudi et Vendredi	de 13H1/2	à 16 H
Mardi avec permanence de Monsieur le Maire	de 17H	à 19H1/2

Le Syndicat Interscholaire s'est réuni, le 1er Octobre pour réceptionner les travaux d'installation de sanitaires rénovés à Monchy et à Devise et les aménagements de la classe de Devise où a été installé un chauffage électrique après isolation des murs, fenêtres et plafond.

Le Conseil d'école s'est réuni le 4 Décembre. Les maîtres et parents d'élèves apportant à tour de rôle des demandes ou observations concernant leurs classes respectives.

Un appel est particulièrement lancé à tous les Parents, par l'intermédiaire de ce bulletin, pour que tous soutiennent les Maîtres dans leur tâche difficile d'Educateurs et de Responsables d'une discipline indispensable.

Il est certain qu'on ne peut pas laisser quelques enfants perturber la sécurité dans le mini-bus et le travail dans les classes au détriment de tous. Des sanctions devront être prises et les parents tenus responsables.

Au sujet de la sécurité, il est particulièrement demandé aux parents qui viennent chercher leurs enfants à l'école de Monchy de les attendre sur le trottoir du côté de l'école afin qu'ils ne traversent pas, seuls, la rue en courant.

LE CENTRE DE LOISIRS "RUCHE ENFANTINE" AURA T'IL LIEU EN 1983 ???

Des contraintes administratives invraisemblables doivent amener les Responsables bénévoles d'Associations familiales à suivre des stages et à obtenir un diplôme (ce qui est demandé par ailleurs tout à fait normalement aux monitrices). Une réunion départementale doit définir si les Associations qui ne seront pas en règle auront l'autorisation de fonctionner en 1983.

D'autre part, Madame BOCQUET souhaiterait trouver des personnes de bonne volonté pour compléter l'Equipe d'animation du Centre aéré. Prière de contacter Madame BOCQUET ou la Mairie.

Les dates à retenir pour le 1er semestre 1983.

- . 6 et 13 Mars, Elections Municipales
- . Foyer rural 19 Mars, bal des Anciens Combattants et ACPG.
- . Foyer rural 2 Avril, bal du football
- . car de transfusion 13 Avril, don du sang
- . Foyer rural 24 Avril, Congrès cantonal des ACPG - CATM.
- . Fête locale de la St-Pierre 25, 26 et 27 Juin.

NOS SOCIETES LOCALES

CLUB DE L'OMIGNON.

Le club du 3ème âge de Monchy se réjouit sincèrement de la bonne ambiance de la choucroute-partie du 23 Octobre. Nous sommes très heureux de la nombreuse participation des habitants de Monchy accompagnés de jeunes enfants, nous conserverons un excellent souvenir de cette soirée. Tout le monde est à remercier : vous tous qui avez participé de votre présence, Monsieur le Maire et Madame, les Anciens de Croix et Y qui êtes venus nombreux, les enfants qui avaient apporté votre grâce et votre gentillesse; vous qui avez préparé ce repas copieux à souhait, les dames qui ont bénévolement servi dans l'empressement, vous qui avez tenu la buvette, à tous merci.

Regrets donc pour les Absents, leur participation éventuelle eut agrandi le cercle de nos réjouissances et nous les invitons à se joindre à nous à la prochaine occasion.

Noël passé, les lampions sont éteints, l'année finie déjà, "O temps, suspend ton vol" la nouvelle année qui arrive aussi, tous les Anciens forment des voeux sincères à leurs Descendants de joie, de santé, de bonheur et de prospérité. Que 1983 permette une retraite heureuse dans une France heureuse aux 225 retraités de Monchy; venez-vous rejoindre au Club, à peine 25% sont adhérents et nous vous accueillons. Plus nous serons nombreux, plus fortes seront nos revendications. Aucune revalorisation de nos retraites n'a été faite en 1982 et rien n'est prévu en 1983; malgré une augmentation des cotisations de 17%. Les réunions ont lieu chaque premier mardi du mois l'après-midi au Foyer rural.

MONCHY AC. FOOTBALL. (saison 1982-1983)

Le championnat est commencé depuis le 19 Septembre et beaucoup de satisfaction pour les équipes A et B; l'équipe fanion qui évolue en 2ème division est 2ème au classement de son groupe 4 matches gagnés, 4 nuls, 1 perdu; elle a disputé la coupe de Somme et en finale du premier tour éliminatoire elle s'est fait battre de justesse à 1 mn de la fin du match par l'équipe A de Roye qui évolue 4 divisions au dessus du MAC.

L'équipe B qui a eu un départ assez difficile s'est bien repris et a fait une remontée au classement, appréciable puisqu'elle se trouve 4ème à 4 points du 1er, rien n'est perdu pour la montée. Félicitations aux deux équipes et encore un gros effort pour les matches retour.

Les équipes cadets et minimes, leur classement n'est pas brillant cela est dommage car chez les cadets on pourrait mieux faire, espérons que les matches retour seront plus concrets.

Cette année, nous faisons du football à Septembre. Bravo les jeunes qui pour la première fois ont joué en équipe et ne se démoralisent pas. Bravo aussi à ceux qui les accompagnent le samedi après-midi.

JUDO CLUB

Renouvellement de l'Equipe dirigeante.

Le Club de judo a repris son activité avec la rentrée scolaire.

L'Assemblée générale a eu lieu le 27 Octobre 1982, et, suite au désir de Monsieur DUPARCQ Jean-Claude président et de Monsieur SAELENS trésorier de se retirer, il a été procédé à l'élection du nouveau bureau pour la saison 82-83.

Celui-ci est composé de Monsieur WALLART, Président
Monsieur RIVALAN, Vice-Président
Monsieur ETEVE, Trésorier
Madame VICAINÉ, Trésorier-Adjoint
Mme CHASSAGNOUX, Secrétaire
Monsieur RICHY, Secrétaire-Adjoint

Le club compte cette année 63 licenciés.

Plusieurs déplacements de nos judokas ont déjà eu lieu en début de saison.

- à Roisel pour le championnat de la Somme benjamins
en moins de 46 kg Joël RICHY a fini 2ème
en moins de 37 kg David RIVALAN a fini 2ème
- à Beauval pour la sélection pour le championnat de la Somme Minimes
Emmanuel WALLART a fini 3ème
- à Fressenville au championnat de la Somme Juniors
en moins de 78 kg Hubert FORMENTE a fini 1er
et a terminé 4ème en ligue

Monsieur PETIT approche de sa ceinture noire avec 47 points sur les 100 nécessaires.

- Plusieurs de nos jeunes ont la chance de partir en stage de judo à la montagne à Geix à la frontière Suisse. Ils seront accompagnés de leur Professeur Monsieur MISTRAL.
- Le Club a l'intention d'organiser une rencontre amicale en invitant des Clubs voisins et amis au début de 1983.

GYMNASTIQUE FEMININE VOLONTAIRE.

Les cours de Gymnastique Féminine Volontaire débutés en Avril 1982 ont repris dans la détente et la bonne humeur début Octobre.

29 licenciés se sont inscrites au cours du mardi soir.

En fonction de nouvelles inscriptions, nous envisageons un cours supplémentaire en matinée.

Rappelons la composition actuelle du Bureau :

- Professeur : Mme BOCQUET Annie
- Présidente : Mme CIESIELSKI Noëlle-France
- Secrétaire : Mme PINCHON Muriel
- Trésorière : Mme BOUCHEZ Christine
- Membre : Mme MERLIER Josée

Le Club de Gymnastique remercie toutes ses participantes de leur assiduité aux cours et leur souhaite, ainsi qu'à tous les habitants de MONCHY-LAGACHE une bonne et heureuse année.

LE RENOUEAU DE LA FANFARE STE CECILE.

Une nouvelle qui nous l'espérons va faire plaisir à beaucoup (et en particulier à son dévoué Président Monsieur DAILLIEZ). La fanfare Ste-Cécile serait sur le point de renaître. Les tractations en cours seraient en bonne voie.

Espérons que digne de son passé, dirigée par les Grands Chefs CRETY-FOURNIER-LECONTE, elle pourra se faire entendre de nouveau et notamment pour fêter dignement le centenaire de sa création en 1986.

L'animateur qui se propose de faire revivre la fanfare est un nouvel habitant de Monchy, n° 12 du lotissement de la Cabourerye, employé aux Etablissements BONDUELLE, autrefois menebre de l'harmonie de RAISMES dans le Nord: Monsieur CHRISTIAN MONNANTEUIL.

Toutes les personnes (et en particulier les jeunes) désireuses soit de suivre les cours de solfège, soit de faire partie de la fanfare pourront rencontrer MONSIEUR MONNANTEUIL soit chez lui en fin de journée, soit en MAIRIE les MERCREDIS 19 et 26 JANVIER de 18 h à 20h; où il tiendra des permanences pour prendre contact.

Les cours de solfège et répétitions de fanfare pourraient se tenir ensuite au FOYER RURAL les Vendredis soir. à partir du 11 FEVRIER.

D'autre part au niveau scolaire, des cours de solfège gratuits pourraient déjà avoir lieu pour les enfants voulant s'initier à la musique, après les classes, à un jour à définir. S'inscrire éventuellement en Mairie.

ANCIENS COMBATTANTS.

Extrait du discours au Monument aux Morts le 11 Novembre 1982.

"Nous célébrons aujourd'hui le 64^e Anniversaire du 11 Novembre 1918, ce jour de gloire où le "Cessez le feu" donna sur le front après 4 années et plus de 3 mois de combat contre l'envahisseur allemand, et la victoire totale des armées alliées et françaises pour reconquérir notre liberté et la paix enfin retrouvée.

Pour nous souvenir aujourd'hui tout spécialement des 1.500.000 Français tués pendant les combats; ce sont nos pères, grands-pères, arrière-grands-pères, pour vous les plus jeunes qui ont été décimés à l'âge de 20 ans et quelques dans la fleur de l'âge pour que nous puissions vivre libres et sans contrainte sur notre territoire. Souvenons-nous de leur sacrifice, de leur courage, de leur souffrance, de leur abnégation. Lisez sur notre Monument les noms de ceux de notre village.

Ne les oublions jamais. Monchy occupé, Monchy mutilé, Monchy détruit, Monchy saccagé, Monchy anéanti voici 64 ans. Puis le 11 Novembre 1918, Monchy libre et aujourd'hui Monchy reconstruit, Monchy vivant.

Vive la France, Vive Monchy."

La prochaine réunion aura lieu au Foyer Rural de Monchy à 20h30 le Vendredi 14 Janvier: compte rendu d'activités, cotisations 1983, projection de diapositives du voyage à Londres en 1982.

Divers: Sont prévus: un ramassage de bouteilles vides au Printemps, sera fixé par affichage. Un bal le Samedi 19 Mars 1983 au Foyer Rural. Le prochain congrès cantonal des A.C.P.G.C.A.T.M. le Dimanche 24 Avril et un voyage aux plages de débarquement en Normandie le Dimanche 05 Juin 1983.

Programme chargé à mettre au point à cette réunion.

Voici déjà 1983, à tous les Anciens Combattants, à Vos Familles, Nos meilleurs Voeux de Bonheur, Santé de Longévité.